

2021-2109, 2021-07-02



**Innolytics, LLC**  
The Pigeon Control Company

## OvoControl<sup>MD</sup> P

Appât prêt à utiliser pour réduire l'éclosion des œufs chez les pigeons (*Columba livia*, pigeon biset)

Contraceptif pour oiseaux

COMMERCIAL

Appât en granules

**GARANTIE : Nicarbazine.....0,5 % p/p**  
**CONTIENT DES ALLERGÈNES : BLÉ, SOJA ET POISSON**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE**

**N° D'ENREGISTREMENT : 32670**  
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 13.61 kg

Date de fabrication :

Lot:

Innolytics, LLC

48701 San Pedro St

La Quinta, CA 92253

USA

Gardex Chemicals Ltd.,  
7 Meridian Road,  
Etobicoke, ON M9W 4Z6  
416-675-1638

Pour le soutien technique et des renseignements, composer le  
1.888.908.0853

OvoControl<sup>MD</sup> est une marque déposée de Innolytics, LLC, Rancho  
Mirage, CA 92270 É.-U.

### IMPORTANT : LIRE AVANT L'USAGE

Lire toute l'étiquette avant d'utiliser le produit. Replacer l'étiquette dans la pochette et refermer celle-ci après la lecture.

### PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut causer de l'irritation aux yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Porter des lunettes protectrices. Peut être dangereux si inhalé. NE PAS respirer la poussière. Peut causer une irritation modérée à la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures avec des chaussettes et des gants lors de la manipulation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou faire l'usage de tabac.

### PREMIER SOINS :

**En cas d'ingestion** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes.

### MODE D'EMPLOI :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### Espèces d'oiseaux non visées :

Ce produit réduira la capacité d'éclosion des œufs et risque de nuire aux autres aspects de la reproduction chez tous les oiseaux. Ne pas donner plus de OvoControl P que ce que les pigeons mangent en un seul repas, afin d'éviter l'exposition des espèces non visées à l'appât résiduel. Une vérification quotidienne des espèces non visées peut être effectuée tout au long de la période de conditionnement.

Ne pas donner lorsqu'il est impossible de mettre fin ou de prévenir l'alimentation des espèces non visées. Les moineaux domestiques (*Passer domesticus*) et les étourneaux sansonnets (*Sturnus vulgaris*) ne font pas partie de la liste d'exception.

### Espèces d'oiseaux visées :

OvoControl P réduit la capacité d'éclosions des œufs chez les pigeons (*Columba livia*, pigeon biset). Il fait partie des composantes d'un programme de gestion des pigeons.

### Lieu d'utilisation :

Les appâts traités doivent être placés UNIQUEMENT dans les endroits sécurisés avec un accès limité du public et INACCESSIBLE aux enfants, aux animaux de compagnie, au bétail et à la faune.

OvoControl P est un appât prêt à utiliser pour une administration chez le pigeon. Pour une utilisation en extérieur dans des lieux tels que les installations de fabrication, les stations électriques, les hôpitaux, les usines de transformations des aliments, les centres de distribution, les raffineries et des centres de transformation des produits pétroliers, les usines de produits chimiques, les gares ferroviaires, les écoles, les campus, les bases militaires, les ports maritimes, les hôtels, les appartements, les condominiums, les parcs d'entretien, les centres commerciaux, les aéroports et autres lieux commerciaux ou industriels. Ne convient pas pour une utilisation agricole. NE PAS utiliser OvoControl P dans les zones agricoles.

OvoControl P peut être placé seulement sur les toits ou autres surfaces plates et pavées ou en béton, dans des endroits sécurisés avec un accès limité du public. S'il n'y a pas de toit plat accessible, trouver une surface plate et pavée ou en béton qui est adéquate pour l'application du OvoControl P. Choisir des endroits à proximité des lieux où les pigeons s'accouplent ou couvent.

Si la pluie est un facteur dans la région, placer les appâts dans des endroits partiellement couverts ou sous un couvert forestier. Ne pas appliquer les appâts dans des endroits où l'eau peu s'accumuler. Ne pas appliquer les appâts où il y a de l'eau stagnante.

Ne pas appliquer à moins de 6 mètres d'un plan d'eau, y compris les lacs, les étangs et les rivières.

#### **Quand appliquer le produit :**

OvoControl P doit être appliqué pendant la période de nidification. Les pigeons qui mangent OvoControl P peuvent continuer à pondre des œufs, mais le taux d'éclosion diminuera.

Selon la zone climatique et l'habitat, les pigeons couvent de façon périodique ou tout au long de l'année. Il faut donc lancer la période d'appâtage avant l'accouplement ou de la nidification dans votre région. L'alimentation doit se poursuivre de façon QUOTIDIENNE tout au long de la période de nidification, ce qui peut durer toute l'année.

Appliquer OvoControl P tôt le matin.

#### **Méthodes d'application :**

Les appâts traités doivent être placés UNIQUEMENT dans les endroits sécurisés avec un accès limité du public et INACCESSIBLE aux enfants, aux animaux de compagnie, au bétail et à la faune.

Les pigeons ont une hiérarchie sociale et il faudra adapter la stratégie d'appâtage à leur comportement. Les appâts doivent être distribués pour permettre à tous les oiseaux de les manger. Selon les caractéristiques de l'endroit et le nombre de pigeons, les appâts peuvent être appliqués de l'une des façons suivantes.

##### *a. Application à la main :*

Répondre les appâts dans de petits endroits bien localisés (rayon de 6 mètres) pour faciliter la consommation par les pigeons. L'application doit permettre un accès suffisant pour que tous les pigeons ingèrent leur appât.

##### *b. Application par mangeoire mécanique :*

Pour une population de plus de 50 oiseaux, il est possible d'utiliser une mangeoire mécanique. Ajuster la mangeoire pour que le rayon d'administration n'excède pas 8 mètres. Utiliser plusieurs sites d'appâtage pour s'assurer que tous les pigeons ont la chance de manger des appâts. Répondre les appâts dans un endroit où les pigeons se nourrissent habituellement. Suivre les directives d'opération de la mangeoire mécanique pour ajuster l'appareil au bon débit d'application.

#### **Débit d'application :**

Le dosage visé est de 5 grammes d'OvoControl P par pigeon par jour. L'application varie selon la taille de la bande.

Pendant la période précédant l'appâtage et la période de conditionnement, un décompte de la bande doit être fait chaque jour pour 5 jours, puis chaque semaine. Après les périodes de prétraitement et de conditionnement, les décomptes doivent être faits une fois par semaine puis modifié graduellement à une fois par mois. Une fois le programme OvoControl P lancé, le décompte de la bande doit être fait au moins une fois par mois.

Pour calculer le débit d'administration :

Population approximative de pigeons à partir des décomptes de la bande x 5 grammes de OvoControl P = quantité de OvoControl P à appliquer quotidiennement.

Par exemple :

10 pigeons = 50 grammes d'appâts OvoControl P/jour  
40 pigeons = 200 grammes d'appâts OvoControl P/jour

100 pigeons = 500 grammes d'appâts OvoControl P/jour  
400 pigeons = 2 kilogrammes d'appâts OvoControl P/jour

La quantité d'appâts appliquée doit augmenter ou diminuer d'après le nombre de pigeons visitant le site. Durant chaque décompte, il faut surveiller si des oiseaux non visés mangent les appâts OvoControl P et cesser l'application des appâts OvoControl P lorsqu'il y a des espèces non visées qui en mangent et que l'alimentation ne peut pas être évitée.

**Étapes du programme d'appâtage :** Les pigeons doivent être entraînés à manger OvoControl P grâce à un préappâtage et un conditionnement.

*Préappâtage :* Dans les cas d'appâtage manuel et d'utilisation d'une mangeoire mécanique, il faut avoir recours à un préappâtage. Appliquer 5 grammes de maïs concassé ou autre céréale, par pigeon, par jour pour conditionner les oiseaux à se nourrir au site d'alimentation et à suivre la routine d'appâtage. Une fois les préappâts mangés de façon régulière, procéder à une transition graduelle vers les appâts OvoControl P. Suivre les directives de conditionnement pour s'assurer que les pigeons mangent bien les appâts.

*Conditionnement :* Les pigeons doivent être conditionnés au programme d'appâtage. Le conditionnement est un processus au cours duquel OvoControl est appliqué selon une méthode donnée, chaque jour, à un moment précis, de façon à entraîner le pigeon à consommer l'appât. Le conditionnement des pigeons est terminé lorsque ceux-ci reviennent tous les jours au même endroit pour manger l'appât. La période de conditionnement peut prendre de cinq (5) à trente (30) jours, selon les caractéristiques du site et le comportement du pigeon. Si les pigeons ne peuvent pas être conditionnés dans le cadre du programme d'appâtage en 30 jours, cesser le traitement à ce site.

Commencer par appliquer un préappâtage à base de maïs concassé ou d'autre céréale et confirmer, par observation visuelle, que les pigeons mangent bien comme il est décrit dans la section « *Conditionnement* » ci-dessus. Quand les oiseaux mangent régulièrement les préappâts, et il est confirmé que les espèces non visées ne les mangent pas, introduire l'appât et augmenter graduellement la quantité de OvoControl P sur une période de 2 à 4 semaines, jusqu'à ce que l'application visée de 5 grammes par pigeon par jour est obtenue. À la fin de la période de conditionnement, la dose quotidienne, d'après la taille de la bande, doit être entièrement consommée dans l'heure qui suit l'application.

De plus, confirmer, par observation visuelle, qu'aucune espèce non visée ne mange d'appât OvoControl P. Ne pas appliquer si l'alimentation d'espèces non visées persiste ou ne peut pas être évitée.

**ENTREPOSAGE :** Conserver à température ambiante ou plus frais. Conserver les appâts dans un endroit sec et loin d'animaux indésirables. Ne pas entreposer pendant plus de 36 mois après la date de fabrication. Pour prévenir la contamination, conserver ce produit à l'écart des aliments ou de la nourriture.

#### **ÉLIMINATION :**

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de

blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.